



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

OPAH RU - RECONQUÊTE DES ESPACES
PUBLICS CENTRAUX - JURY D'ATTRIBUTION
DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE - VERSEMENT
D'UNE INDEMNISATION À UN MEMBRE DU
JURY

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

AMERU

**OPAH RU - RECONQUÊTE DES ESPACES PUBLICS CENTRAUX -
JURY D'ATTRIBUTION DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE - VERSEMENT
D'UNE INDEMNISATION À UN MEMBRE DU JURY**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 6 juillet 2009, la Ville de Niort a approuvé le programme pour la reconquête des espaces publics centraux et s'est prononcé sur la composition du jury chargé d'examiner les offres.

Les 13 et 26 novembre dernier, suite à la consultation d'appel d'offres ouvert lancé le 31 août 2009, le jury a pu analyser les candidatures et les offres remises et a su les apprécier au regard des critères de jugement des offres.

Parmi les 3 personnalités compétentes participant au jury du 26 novembre 2009 figurait notamment Madame GERIN-JEAN architecte indépendante domiciliée 17 rue Froment 75011 PARIS, représentante de la DDEA des Deux-Sèvres en tant qu'architecte conseil, pour laquelle une indemnité doit être versée, afin de la dédommager des frais occasionnés.

Pour cette prestation, l'indemnité est fixée comme suit :

- déplacement Paris – Niort aller retour SNCF : 120 € TTC
- honoraires : 478,40 € TTC forfait demi journée

La dépense sera imputée sur le budget 2009, Chapitre 011., Compte Nature 6226, Fonction 400.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire à engager et à mandater la somme de 598,40 € TTC correspondant à l'indemnisation de l'architecte conseil de la DDEA 79

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL